

## Article

# Les Métis au Canada : divers résultats du Recensement de 2006



20 janvier 2009



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada 

# Les Métis au Canada : divers résultats du Recensement de 2006

par Linda Gionet

Contribuant à la diffusion des résultats du Recensement, *Tendances sociales canadiennes* souligne quelques-unes des tendances sociales clés observées au Recensement de 2006.

Nous présentons dans ce numéro une adaptation de *Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006* (n° 97-558-X2006001) et qui se concentre sur la population métisse au Canada.

Dans le Recensement de 2006, 389 785 répondants<sup>1</sup> ont déclaré être Métis, ce qui représente près du double de la taille de la population métisse par rapport à 1996 (ou une croissance de 91 %). Par comparaison, les populations des Premières nations<sup>2</sup> et des Inuits ont crû de 29 % et 26 % respectivement au cours de la même période; la population non autochtone a progressé à moins du dixième du taux (8 %). Des taux de natalité plus élevés et une plus grande tendance à s'identifier comme Métis dans le Recensement expliquent cette croissance de la population métisse pendant la dernière décennie<sup>3</sup>.

Les Métis représentent plus du tiers (34 %) de l'ensemble de la population autochtone, en hausse par rapport à un peu plus du quart (26 %) en 1996.

## La population métisse est jeune et concentrée dans l'Ouest

Près de 87 % de la population métisse habite à l'Ouest du Québec, la plus grande proportion se trouvant

## TSC Qui sont les Métis?

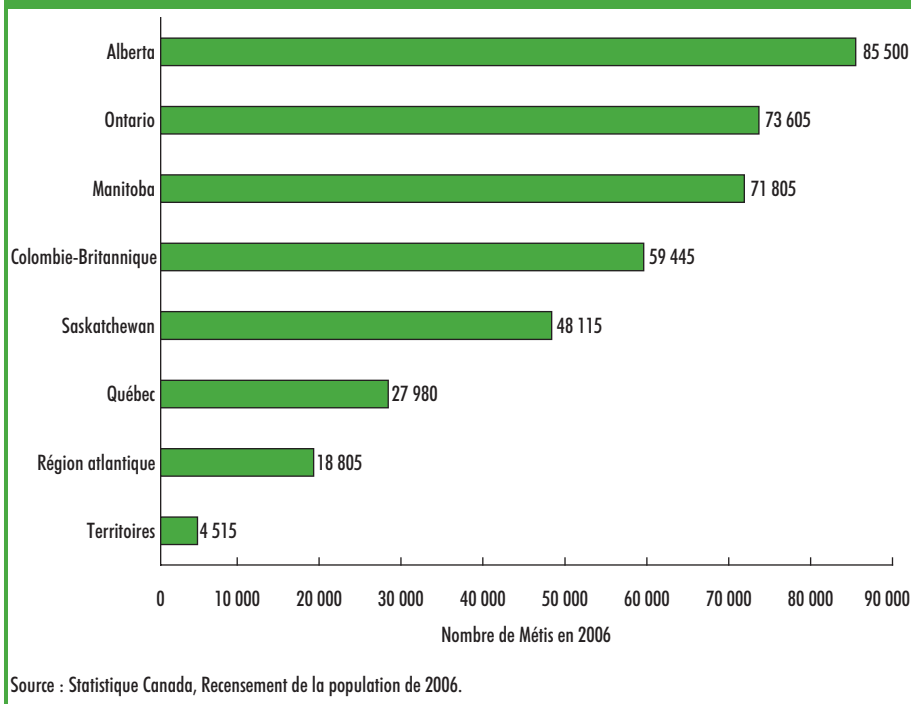
Dans le présent article, Métis désigne une personne qui s'identifie comme telle dans le Recensement. Cette définition diffère de celle qui a été adoptée par le Ralliement national des Métis (RNM), selon laquelle le terme Métis désigne toute personne qui s'identifie comme telle, qui descend de Métis de souche, qui se distingue des autres Autochtones et qui est acceptée par la nation métisse<sup>4</sup>. D'après le RNM, l'ascendance métisse tient en partie au fait qu'une personne est issue de la patrie de la nation métisse historique, une région de l'Ouest central de l'Amérique du Nord.

Comme la définition de Métis dans le présent article est plus large que la définition du RNM, les renseignements concernant la population métisse qui sont présentés ici peuvent différer de ceux qui figurent dans le registre national du RNM.

en Alberta (22 % en 2006), suivie de l'Ontario (19 %), du Manitoba (18%), de la Colombie-Britannique (15 %) et de la Saskatchewan (12 %). En outre, 7 % des Métis vivent au Québec, 5 %, dans les provinces de l'Atlantique et 1 %, dans les territoires (graphique 1).

Plus des deux tiers des Métis (69 %) au Canada habitent dans une région urbaine; la majorité d'entre eux (59 %)

vivent dans une région métropolitaine de recensement (RMR), et le reste (41 %) dans de petits centres urbains de moins de 100 000 habitants. Les RMR qui comptent le plus grand nombre de résidents métis sont, entre autres, Winnipeg (40 980), Edmonton (27 740), Vancouver (15 075), Calgary (14 770), Saskatoon (9 610) et Ottawa-Gatineau (7 990).



Avec un âge médian de 30 ans, les Métis sont plus jeunes que la population non autochtone, dont l'âge médian est de 40 ans. En fait, le quart (25 %) des Métis sont des enfants âgés de moins de 15 ans. Une proportion légèrement supérieure de Métis en Saskatchewan (29 %), au Manitoba (27 %) et en Alberta (27 %) sont des enfants.

Les enfants métis sont près de deux fois plus susceptibles que les enfants non autochtones de vivre dans une famille monoparentale. En 2006, 31 % de ces enfants habitaient avec une mère seule ou un père seul, comparativement à 17 % des enfants non autochtones. Au Manitoba (35 %) et en Saskatchewan (36 %), plus du tiers des enfants métis de moins de 15 ans habitaient avec un parent seul. Dans les villes où les Métis représentaient une forte proportion de la population — par exemple, Winnipeg, Regina et Edmonton — environ 4 enfants métis sur 10 vivaient dans des familles monoparentales.

### Les Métis plus âgés sont plus susceptibles de parler une langue autochtone

Dans l'ensemble, 4 % des Métis connaissaient une langue autochtone en 2006, en faible baisse par rapport à 5 % en 2001. Ceux qui habitaient dans des régions rurales étaient plus susceptibles de s'exprimer dans une langue autochtone, soit 6 % comparativement à 2 % des citadins.

Les Métis plus âgés étaient proportionnellement plus nombreux à parler une langue autochtone. Environ 12 % des Métis âgés de 75 ans et plus pouvaient converser dans une langue autochtone, comparativement à 9 % des 65 à 74 ans, et à 6 % des 45 à 64 ans. Moins de 3 % des Métis âgés de 44 ans et moins parlaient une langue autochtone.

Le cri est la langue autochtone la plus souvent parlée chez les Métis (9 360 locuteurs en 2006). D'autres langues utilisées par les Métis comprennent le déné (1 620), l'oïjibway (1 345) et d'autres langues algonquines, ainsi que le michif (moins de 1 000).

Même si peu de Métis peuvent soutenir une conversation dans une langue autochtone, environ la moitié d'entre eux accordaient de l'importance ou beaucoup d'importance à la conservation et à l'apprentissage ou au réapprentissage de leur langue autochtone<sup>5</sup>.

### Le surpeuplement et le besoin de réparations majeures

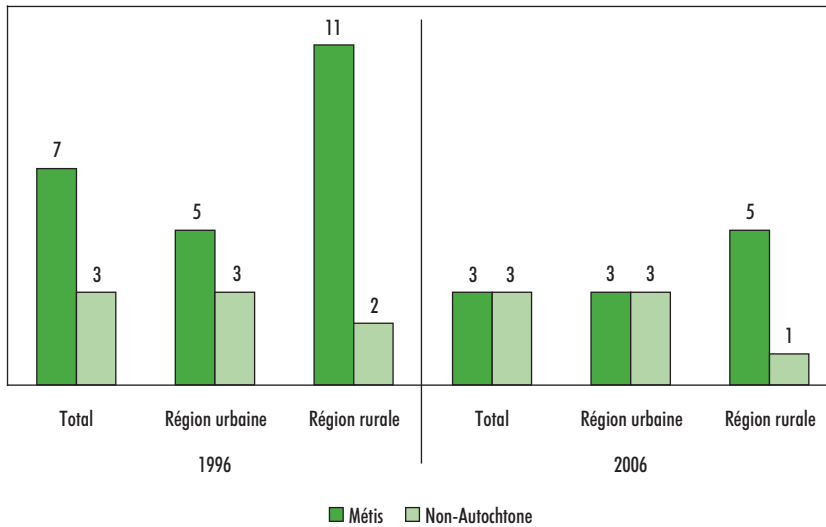
À l'échelon national, 3 % des Métis vivaient dans des logements surpeuplés en 2006, un taux égal à celui de la population non autochtone. Cette proportion marque un changement par rapport à 1996, où 7 % de la population métisse habitait dans des ménages surpeuplés.

Le surpeuplement était plus courant chez les Métis dans les régions rurales que chez ceux des régions urbaines, soit 5 % comparativement à 3 % en 2006. (En 2006, environ le tiers de la population métisse habitait dans des régions rurales). Les Métis en milieu rural en Saskatchewan (11 %) et en Alberta (8 %) étaient les plus susceptibles de vivre dans des logements surpeuplés. Toutefois, au cours de la période décennale de 1996 à 2006, les taux de surpeuplement en milieu rural ont diminué dans la plupart des régions du pays, surtout dans les Prairies. Par exemple, dans les régions rurales de la Saskatchewan, le taux a chuté de 21 % à 11 %, et dans les régions de l'Alberta, il a reculé de près de la moitié, soit de 15 % à 8 % (graphique 2).

Même si, dans l'ensemble, il y a peu de différence dans le surpeuplement entre les Métis et les non-Autochtones, les Métis sont plus susceptibles d'habiter des logements nécessitant des réparations majeures. En 2006, 14 % des Métis se trouvaient dans cette situation, une proportion deux fois plus élevée que la proportion dans la population non autochtone (7 %).

Encore une fois, la situation variait entre les Métis habitant dans des régions rurales (18 %) comparativement aux Métis des

% de la population



Note : On définit le surpeuplement comme étant plus d'une personne par pièce, en excluant les salles de bain, les entrées et les pièces similaires.

Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1996 et 2006.

régions urbaines (12 %). En Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, l'écart était moins prononcé, mais en Saskatchewan et en Alberta (où réside le tiers de la population métisse), les Métis en milieu rural étaient près de deux fois plus susceptibles que les Métis en milieu urbain d'occuper des logements nécessitant des réparations majeures.

À l'échelon national, les niveaux d'abordabilité du logement parmi les Métis étaient semblables aux niveaux pour la population non autochtone. En 2006, 22 % des Métis vivaient dans un ménage qui consacrait au moins 30 % de son revenu aux coûts d'habitation, comparativement à 21 % de la population non autochtone. À l'échelon provincial, l'Ontario (24 %) et la Colombie-Britannique (29 %) ont enregistré des taux d'abordabilité du logement supérieurs à la moyenne nationale pour les Métis. En outre, l'écart le plus marqué entre les Métis et les non-Autochtones a été relevé en Saskatchewan, à 21 % et 15 % respectivement.

Les Métis sont moins susceptibles que les non-Autochtones d'être propriétaires de leur logement. En 2006, 64 % des Métis habitaient dans un logement qui appartenait à un membre du ménage; dans le cas des non-Autochtones, la proportion était de 75 %.

Alors que le taux national de propriété est plus faible pour la population métisse comparativement à la population non autochtone, l'écart provincial est tout particulièrement large dans les provinces de l'Ouest. Par exemple, en Saskatchewan et en Alberta, la proportion de Métis qui étaient propriétaires de leur logement était de 20 et 18 points plus faible, respectivement, comparativement à la population non autochtone.

### Les études collégiales sont plus courantes chez les Métis

La moitié des Métis adultes âgés de 25 à 64 ans ont fait des études postsecondaires : la proportion comparable dans la population non autochtone est de 61 %. Les études collégiales étaient les plus courantes,

21 % des Métis ayant obtenu un diplôme; venait ensuite un certificat d'une école de métiers (16 %). Entre 2001 et 2006, le pourcentage de Métis détenteurs d'un grade universitaire est passé de 7 % à 9 %. Ce pourcentage était de 14 points inférieur à celui de la population non autochtone (23 %).

Dans les provinces de l'Ouest et au Nouveau-Brunswick, la proportion de Métis adultes qui détenaient un titre postsecondaire était légèrement plus faible que la moyenne nationale pour les Métis. Dans les autres provinces, la proportion était plus élevée que la moyenne nationale pour les Métis âgés de 25 à 64 ans.

Les femmes métisses étaient un peu plus susceptibles d'avoir fait des études postsecondaires, à 51 % comparativement à 48 % des hommes en 2006. Elles étaient plus susceptibles d'avoir un diplôme collégial — 25 % contre 17 % des hommes — alors que les hommes métis étaient proportionnellement plus nombreux à avoir un certificat d'une école de métiers — 21 % contre 12 % des femmes. En outre, les femmes métisses étaient légèrement plus susceptibles de détenir un grade universitaire, à 10 % comparativement à 8 % des hommes.

Dans la plupart des provinces de l'Atlantique et au Québec, les hommes métis étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir terminé des études postsecondaires, particulièrement à avoir obtenu un certificat d'une école de métiers.

### Taux d'emploi chez les adultes à l'âge d'activité maximale

Entre 2001 et 2006, le taux d'emploi des Métis adultes à l'âge d'activité maximale (25 à 54 ans) a augmenté de quatre points, soit de 70,4 % à 74,6 %. Même si ce taux était plus faible que celui de la population non autochtone (81,6 %), l'écart entre ces deux populations s'est rétréci d'environ 3 points.

En 2006, le taux d'emploi des Métis était inférieur à celui de la population non autochtone dans

l'ensemble du pays. Les différences étaient les plus marquées au Nouveau-Brunswick (18 points), à l'Île-du-Prince-Édouard (14 points), en Saskatchewan (14 points) et au Québec (13 points).

Les hommes métis à l'âge d'activité maximale affichaient des taux d'emploi plus élevés que les femmes, soit 79,2 % comparativement à 70,4 %. Dans les provinces comptant de plus fortes populations de Métis, les hommes métis avaient des taux plus élevés d'emploi à plein temps, toute l'année, que les femmes métisses. Dans les régions du pays où les populations de métis sont moins nombreuses, comme à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, au Yukon et au Nunavut, les femmes métisses étaient plus susceptibles que les hommes métis d'avoir un emploi.

Les taux de chômage représentent la proportion de personnes dans la population active qui sont encore en quête de travail. À l'échelon national, les taux de chômage des Métis étaient supérieurs à ceux de la population non autochtone — en 2006, 8,4 % contre 5,2 % respectivement.

Entre 2001 et 2006, le taux de chômage des Métis a régressé de 4 points, c'est-à-dire de 12,5 % à 8,4 %. Ce taux était supérieur à celui de la population non autochtone (5,2 %), mais l'écart a diminué de 3 points.

Le pourcentage de chômeurs dans la population active métisse se situait en deçà de la moyenne nationale pour les Métis à l'Ouest du Québec, sauf en Saskatchewan et au Nunavut.

Le taux de chômage des femmes métisses était comparable à celui des hommes métis, à 8,2 % comparativement à 8,6 % en 2006.

### Revenu médian

En 2005, le revenu médian des Métis du Canada était inférieur à celui de la population non autochtone. Plus précisément, il était de 5 000 \$ de moins que le revenu médian de 25 955 \$ déclaré pour la population non autochtone. Il s'est toutefois accru d'environ 2 600 \$ entre 2000

et 2005, soit plus de trois fois l'augmentation de près de 800 \$ pour la population non autochtone. Cette hausse a réduit l'écart de revenu entre les Métis et la population non autochtone au cours de cette période.

Dans l'ensemble du pays, la différence dans le revenu médian entre les Métis et la population non autochtone était la plus marquée en Alberta et dans les territoires. En Alberta, le revenu médian des Métis (22 839 \$) était d'environ 6 600 \$ inférieur à celui de la population non autochtone (29 501 \$). Dans la petite population de Métis qui résident dans les territoires, on relevait un écart plus prononcé. Dans les Territoires du Nord-Ouest, par exemple, le revenu médian des Métis (36 211 \$) était de 13 000 \$ plus faible que celui de la population non autochtone (49 219 \$).

Dans la plupart des régions, le revenu médian des femmes métisses était inférieur à celui des hommes métis. En 2005, il était d'environ 9 000 \$ de moins (les hommes métis ont déclaré 26 466 \$), une différence comparable à celle qui a été observée en 2000. À l'échelon régional, l'écart était le plus large en Alberta et en Nouvelle-Écosse. En Alberta, les femmes métisses gagnaient environ 14 000 \$ de moins que les hommes métis (31 869 \$), alors que les femmes métisses en Nouvelle-Écosse touchaient 10 200 \$ de moins que leurs homologues masculins (25 329 \$).

### Résumé

En 2006, plus du tiers des répondants — près de 390 000 — qui se sont identifiés comme étant Autochtones ont déclaré être Métis. Au cours des 10 dernières années, la population métisse s'est accrue de 91 %, en raison de taux de fécondité plus élevés et de la tendance croissante à se déclarer Métis.

Près de 9 Métis sur 10 résident dans les provinces de l'Ouest et en Ontario. Les Métis forment le plus urbanisé des groupes autochtones,

69 % de la population habitant dans une région urbaine en 2006.

Dans l'ensemble, les conditions de logement de la population métisse se sont améliorées entre 1996 et 2006. En 2006, environ 3 % des Métis ont déclaré habiter des logements surpeuplés, à peu près le même taux que la population non autochtone; toutefois, ils étaient proportionnellement plus nombreux à vivre dans des logements nécessitant des réparations majeures, surtout dans les régions rurales.

Parmi les Métis qui avaient fait des études postsecondaires, la plupart avaient obtenu un diplôme collégial ou un certificat d'une école de métiers. Entre 2001 et 2006, le pourcentage de Métis détenteurs d'un grade universitaire s'est accru.

En 2006, les Métis adultes à l'âge d'activité maximale étaient moins susceptibles d'avoir un emploi que la population non autochtone, soit 74,6 % comparativement à 81,6 %. Une comparaison des taux d'emploi des Métis et de la population non autochtone révèle que les plus fortes différences ont été affichées au Nouveau-Brunswick (18 points), à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan (14 points) et au Québec (13 points).



**Linda Gionet** est analyste au Programme de statistiques sur les Autochtones, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada.

1. Toutes les estimations de cet article sont fondées sur la population d'identité autochtone. Pour connaître les descriptions des définitions et des concepts utilisés, voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » à la fin du présent article.
2. Les données ont été ajustées pour tenir compte du dénombrement incomplet des réserves en 1996 et 2006.
3. Statistique Canada. (2005). Situation des peuples autochtones dans les régions métropolitaines de recensement, 1981 à 2001. N° 89-613-M2005008 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa: ministre de l'Industrie.

**Abordabilité du logement :** la part du revenu du ménage consacrée aux coûts d'habitation; une limite de 30 % du revenu est reconnue comme un plafond pour définir l'abordabilité du logement selon la définition d'abordabilité de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les ménages qui consacrent au logement 30 % ou plus de leur revenu le font peut-être par choix, ou ils sont peut-être à risque d'avoir des problèmes liés à l'abordabilité de leur logement. Les données concernant l'abordabilité ne comprennent pas les ménages vivant dans des réserves ou des fermes.

**Âge médian :** l'âge qui permet de répartir une population en deux groupes ayant des effectifs égaux, l'un formé de la moitié la plus âgée, et l'autre, de la plus jeune.

**Chômeurs :** pendant la semaine de référence précédant le jour du recensement, personnes qui n'avaient pas de travail rémunéré ni de travail indépendant, qui étaient disponibles pour travailler, qui cherchaient un emploi, qui avaient été mises à pied temporairement, ou qui s'attendaient à recommencer à travailler dans les quatre semaines suivantes.

**Connaissance d'une langue autochtone :** le répondant peut soutenir une conversation dans une langue autochtone donnée.

**Études postsecondaires :** plus haut niveau de scolarité après l'achèvement du niveau secondaire (école secondaire). Elles comprennent aussi les certificats d'apprenti ou les certificats d'une école de métiers; les diplômes collégiaux ou de CEGEP; les certificats ou diplômes universitaires avant le niveau du baccalauréat; les grades universitaires au niveau du baccalauréat et grades supérieurs.

**Identité autochtone :** personne ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit, et/ou personne ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit tel que défini par la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou personne ayant déclaré appartenir à une bande indienne et/ou à une Première nation.

**Inuits :** personnes qui ont donné une seule réponse, soit « Inuit », à la question sur l'identité autochtone. Les Inuits de l'Arctique de l'Ouest sont connus sous le nom d'Inuvialuits; dans le présent article, le terme « Inuits » inclut les Inuvialuits.

**Logement nécessitant des réparations majeures :** de l'avis du répondant, le logement a besoin de réparations à la plomberie ou au câblage électrique défectueux, ou de réparations à la charpente des murs, des planchers ou des plafonds, etc.

**Métis :** les personnes qui ont donné une seule réponse, soit « Métis », à la question sur l'identité autochtone.

**Personne occupée :** durant la semaine de référence précédant le jour du recensement, personne qui occupait un emploi rémunéré ou qui était à son propre compte, ou qui travaillait sans rémunération dans une ferme agricole familiale, une entreprise commerciale ou un cabinet professionnel. Cette catégorie comprend les personnes absentes de leur lieu de travail en raison de vacances, d'une maladie, d'un conflit de travail ou d'une autre raison.

**Premières nations :** les personnes qui ont donné une seule réponse, soit « Indien de l'Amérique du Nord » à la question sur l'identité autochtone. Bien que les répondants se soient identifiés eux-mêmes comme étant « Indien de l'Amérique du Nord », on utilise le terme « Premières nations » dans le présent article.

**Région métropolitaine de recensement (RMR) :** région formée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un important noyau urbain. Une RMR doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants, dont 50 000 ou plus habitent dans le noyau urbain.

**Régions urbaines :** régions comptant une population d'au moins 1 000 habitants et d'au moins 400 habitants par kilomètre carré. Elles comprennent à la fois les régions métropolitaines de recensement et les régions métropolitaines urbaines hors recensement.

**Revenu médian :** le montant en dollars où la moitié des bénéficiaires d'un revenu âgés de 15 ans et plus ont plus de revenu, et l'autre moitié, moins de revenu. Les personnes sans revenu ne sont pas incluses dans le calcul de cette statistique. Tous les montants sont exprimés en dollars constants de 2005, c.-à-d. à leur valeur ou au pouvoir d'achat de 2005.

**Revenu :** s'entend du revenu total en espèces reçu de diverses sources pendant l'année civile 2005 par des personnes âgées de 15 ans et plus. Pour une liste des sources du revenu total, voir le *Dictionnaire du Recensement de 2006 à l'adresse suivante* : <http://www12.StatCan.ca/francais/census06/reference/dictionary/pop020a.cfm>

**Surpeuplement :** plus d'une personne par pièce. Les salles de bains, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales ne sont pas considérés comme des pièces.

4. Ralliement national des Métis. (2007) Qui sont les Métis : Définition nationale de Métis. Consulté le 31 octobre 2008 sur

le site Web du Ralliement national des Métis : <http://www.metisnation.ca/who/definition.html>

5. Statistique Canada. (2008). Enquête auprès des peuples autochtones de 2006.